



ISSN : 2958-5805 (E)  
2958-5813 (P)

N° 5 / Jan - 2025

# Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



## Histoire, société et langage : la reconfiguration des idées

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor (SJIF)



# **CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE**

**Revue Pluridisciplinaire  
Lettres, Arts et Sciences Humaines**

-----

**Université Omar Bongo**

**Année 3 / Numéro 5 / Janvier 2025**

**ISSN : 2958-5805 (E)**

**2958-5813 (P)**

## **HISTOIRE, SOCIETE ET LANGAGE : LA RECONFIGURATION DES IDEES**



**TOGETHER WE REACH THE GOAL**

**Revue indexée**

**Scientific Journal Impact Factor (SJIF)**

**<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>**

**Impact Factor : 5,338**



## MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2025

[gnkeditons.gab@gmail.com](mailto:gnkeditons.gab@gmail.com)

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

ISBN : 979-8-30602-397-7

Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute modification interdite



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

Contacts

[revue.cra@revue-cra.com](mailto:revue.cra@revue-cra.com) / [cra.uob@gmail.com](mailto:cra.uob@gmail.com)

site : [www.revue-cra.com](http://www.revue-cra.com)

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville - Gabon

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

#### REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

#### SECRETARIAT

BISSIELO Gaël Samson, Université Omar Bongo

BIVEGHE BI NDONG Wilfried, Institut de Recherche en Sciences Humaines

DISSY DISSY Yves Romuald, Université Omar Bongo

KOMBILA YEBE MAKOUNDOU Jean Mariole, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MESSA Guy Christian, Université Omar Bongo

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NDONG BEKA II Poliny, Université Omar Bongo

#### COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger - Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang - Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo - Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia - Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville - Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan - Guinée
- **MBONDOBARI Sylvère**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne - France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo - Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo - Gabon
- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire



- **NDOMBET André-Wilson**, Professeur Titulaire, (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo – Gabon
- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d’Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOMBO Charles Edgar**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N’DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **TABA ODOUNGA Didier**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon



## SOMMAIRE

<b>EFFETS LITTÉRAIRES ET COMMUNICATIONNELS.....</b>	<b>11</b>
<b>MOURSAL Makaye</b> (Université de N'Djaména - Tchad) Incursions langagières dans les pièces de théâtre de baba moustapha, d'Ahmad Taboye et de Vangdar Dorsouma .....	<b>13</b>
<b>LETSETSENGUI Marthe Prisca</b> (Université Omar Bongo - Gabon) La représentation des univers créatifs des écrivains francophones.....	<b>31</b>
<b>KUMBE MANDUKU DIBONGUI F. S.</b> (Université Bordeaux-Montaigne - France) Sexualité féminine : entre pouvoir et soumission dans le roman <i>Cueillez-moi jolis messieurs</i> de Bessora .....	<b>45</b>
<b>MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan</b> (Université Omar Bongo - Gabon) Société hésitante : discursivité fétide à travers « Aux choses du pays » de Movaizhaleïne .....	<b>63</b>
<b>SAWADOGO Issaka</b> (Université Joseph Ki-Zerbo - Burkina Faso) Polyphonie et prise en charge de l'énonciation dans les propos des enseignants sur les langues nationales au Burkina F.....	<b>79</b>
<b>OMPOUSSA Virginie</b> (Université Omar Bongo Libreville - Gabon) <b>IBOUEMALT NDOMBALT Marlène Jobert</b> (Université Omar Bongo - Gabon) La guerre des statuts chez les femmes au Gabon : une forme de violence faite aux femmes par les femmes.....	<b>95</b>
<b>BINGANGA Olivia</b> (Université Omar Bongo - Gabon) L'influence de la transmission linguistique et des contraintes parentales sur le développement des compétences linguistiques chez les enfants gabonais.....	<b>109</b>
<b>HUMANITÉS CLASSIQUES ET ESTHÉTIQUE MODERNE.....</b>	<b>123</b>
<b>GUÉBO Josué Yoroba</b> (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire) Rémunérer l'art traditionnel d'Afrique ? Esquisse d'une théorie.....	<b>125</b>
<b>ARTHUR Noah Messi Frank</b> (Université de Dschang - Cameroun) Repenser l'identité et l'histoire en Afrique noire.....	<b>139</b>
<b>MOUTANGOU Fabrice Anicet</b> (Université Omar Bongo - Libreville) « Chant du coupeur d'okoume » ou les difficultés socio-humaines liées à l'exploitation forestière dans la colonie du Gabon.....	<b>153</b>



<b>DIOP Birama</b> (Université Paris Cité – France) La légitimation du pouvoir politique en question.....	165
<b>OUATTARA Kesséto E.</b> (Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d’Ivoire) Mogoya et prévention des conflits : repenser la cohésion sociale et la paix en Afrique subsaharienne .....	177
<b>BORUGH BU DJORH Antoine</b> (Université Omar Bongo – Gabon) Le concept de « force du droit » chez Hobbes à la lumière des lectures critiques de Rousseau et Kant.....	195
<b>BALDÉ Moctarou</b> (Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal) La problématique de l’union du corps et de l’âme : Descartes et Spinoza....	209
<b>MICKALA Cyrille</b> (Université Omar Bongo – Gabon) <b>BISSA-BI-NZUE Astride</b> (Ecole Normale Supérieure – Gabon) Pensée technoscientifique et dépoétisation du monde. Autour de science et esthétique chez Maurice Merleau-Ponty.....	223
<b>COULIBALY Katinan Timothée</b> (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) L’Afrique sous le pouvoir des dictateurs : analyse politico-sociale de la longévité au pouvoir.....	239
<b>KOUTTE Moussa</b> (Université de N’Djaména – Tchad) Appropriation des projets de renforcement de la résilience climatique dans le Sahel : cas des aménagements climato-résilients dans le département du Guera/Tchad.....	261
<b>NZAOU Levi Ruben</b> (Université de Poitiers – France) La libre circulation des personnes en Afrique centrale à l’épreuve de la gestion du covid : quelles ont été les conséquences à la frontière Gabon-Cameroun ?.....	277
<b>DOGONI Y.</b> (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako – Mali ) <b>COULIBALY K.</b> (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali) <b>FOFANA Issa</b> (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali) Enjeux de l’émigration irrégulière : repenser le paradigme du départ des jeunes de la commune rurale de Diallan au Mali.....	293
<b>MEYE NDONG Serges</b> (Université Omar Bongo – Gabon) Les immigrés ouest-africains : facteur d’insécurité ou enjeux pour l’économie gabonaise ? essai à partir du 6 <sup>ème</sup> arrondissement de Libreville et de la commune de Ntoum.....	311
<b>AMON Angba Martin</b> (Université Alassane Ouattara-Bouaké – Côte d’Ivoire) Modélisation et déconstruction de la formation universitaire au prisme de la résonance de Hartmut.....	331



<b>COULIBALY Brahim</b> (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) <b>AKABILE Attia Michel</b> (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) Déterminants socioculturels et économiques de la réticence des conjoints face à la réalisation de la consultation prénatale (CPN) au premier trimestre de la grossesse à Agnibilekrou (CRCI).....	<b>349</b>
<b>SEURGONDA PATEDJORE SOUDY Jonas</b> (Université de N’Djamena – Tchad) <b>FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel</b> (Université de N’Djamena – Tchad) Les défis du transport universitaire à N’Djamena : une analyse des obstacles rencontrés par les étudiants en 2023-2024.....	<b>367</b>
<b>CISSE Babacar</b> (Université de Montréal – Canada) Pilules, sirops, huiles, crèmes et suppositoires pour quête de rondeurs : les publicités sur TikTok au péril de la santé au Sénégal.....	<b>383</b>
<b>DIOP Mor</b> (Université Cheikh Anta Diop – Sénégal) Le conseil départemental de Ziguinchor entre déficit de ressources humaines et manque d’éclat face aux populations.....	<b>397</b>
<b>RAZAMANY Guy</b> (Université de Mahajanga – Madagascar) <b>TOTOVAHINY Bellarmin Nicodème</b> (Université de Mahajanga – Madagascar) Nourrir la société et se nourrir en société : enjeux sociaux de la sécurité alimentaire : cas de <i>jao</i> ou <i>ja</i> chez les <i>Tsimihety</i> de <i>Mandritsara</i> à Madagascar.....	<b>415</b>
<b>DJININBOH Gabriel</b> (Université de N’Djamena – Tchad) L’intégration de l’éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires tchadiens : défis, opportunités et meilleures pratiques.....	<b>433</b>
<b>TSIBA Jean-Kevin Aimé</b> (IRSH-CENAREST – Gabon) <b>ZOO EYINDANGA René Casimir</b> (École Normale Supérieure – Gabon) Les politiques environnementales au Gabon, entre discours et réalité apodictique.....	<b>447</b>
<b>MBOYI-MOUKANDA Laure Cynthia</b> (Université Omar Bongo – Gabon) Les domaines de la filiation chez les Tsengui du Gabon : des origines à nos jours.....	<b>467</b>





# HUMANITÉS CLASSIQUES ET ESTHÉTIQUE MODERNE

**LES IMMIGRÉS OUEST-AFRICAINS :  
FACTEUR D'INSÉCURITÉ OU ENJEUX POUR L'ÉCONOMIE  
GABONAISE ?  
ESSAI A PARTIR DU 6<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE  
ET DE LA COMMUNE DE NTOUM**

**Serges MEYE NDONG**

Université Omar Bongo – Gabon

[maydanone@hotmail.fr](mailto:maydanone@hotmail.fr)

**Résumé :** Cet article, qui a interrogé les immigrés ouest-africains dans leurs rapports, d'une part, à la sécurité et, d'autre part, à l'économie au Gabon, s'est particulièrement posé la question de savoir, les immigrés ouest-africains constituent-ils plus un facteur d'insécurité qu'ils n'en sont un enjeu économique au Gabon ? Une problématique, dont la quête de la réponse a essentiellement conduit, outre à une enquête de terrain mais également à l'usage de la méthode statistique. Il est ressorti que les immigrés ouest-africains comptent aussi bien que les nationaux dans les faits d'insécurité constatés dans ce pays. Cependant, leur part d'insécurité est plus factice, comparée à celle des autochtones qui menacent le plus la quiétude des Gabonais. Il est par ailleurs ressorti qu'à l'inverse, les immigrés ouest-africains contribuaient plus à la desserte des marchés de par leurs activités commerciales multisectorielles, tout comme ils comptent des solutions au problème de la sécurité alimentaire dans le domaine de l'agriculture.

**Mots-Clés :** Immigrés Ouest-Africains ; Insécurité ; Economie ; Commerce de Détail ; Gabon

**Abstract :** This article, which questioned West African immigrants in their relationships, on the one hand, to security and, on the other hand, to the economy in Gabon, particularly asked the question of knowing, West African immigrants -Africans constitute more of a security factor than they are an economic issue in Gabon? A problem, the quest for an answer to which essentially led, in addition to a field survey, but also to the use of the statistical method. It emerged that West African immigrants account for as much as nationals in the insecurity observed in this country. However, their share of insecurity is more artificial, compared to that of the natives which most threatens the tranquility of the Gabonese. It also emerged that, conversely, West African immigrants contributed more to serving markets through their multi-sectoral commercial activities, just as they provide solutions to the problem of food security in the field of agriculture.

**Keywords:** West African immigrants ; Insecurity ; Economy ; Retail trade ; Gabon

## Introduction

Ce propos se veut d'interroger les immigrés ouest-africains dans leurs rapports, d'une part, à l'insécurité et, d'autre part, à leurs contributions à l'économie au Gabon. Mais avant de poursuivre, il serait, au préalable, intéressant de souligner que le mot immigré, formé du préfixe *im*, qui est une variante de *in*, veut dire dans ou encore, à l'intérieur de. Ce mot désigne donc toute personne qui quitte un point, un endroit, un milieu..., mieux encore un espace géographique pour regagner un autre espace géographique. L'on peut, dès lors, tout en restant en phase avec cette réflexion, s'accorder avec cette définition générale selon laquelle un immigré est une personne qui entre dans un pays, dont elle n'est pas ressortissante, pour s'y installer. C'est dans le même



sens qu'abonde l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), pour laquelle : « Du point de vue du pays d'arrivée, l'immigrée est toute personne qui s'est rendue dans un pays autre que celui de sa nationalité ou de sa résidence habituelle, de sorte que le pays de destination devient effectivement son nouveau pays de résidence habituelle »<sup>1</sup>. François Héran va dans le même sens, tout en se voulant encore plus large, lorsqu'il soutient qu' « Est immigrée toute personne ayant sa résidence habituelle dans un pays où elle n'est pas née. C'est une situation de fait. La durée de séjour minimale est d'au moins un an. Entre trois et douze mois, on parle de migration temporaire. En-deçà, ce n'est qu'un voyage international » (Héran, 2021 : 30). En gros, les immigrés sont des personnes qui vivent déjà en dehors de leur pays de nationalité, qu'ils soient ou non en situation régulière.

Le nombre d'immigrés est en constante augmentation. Selon le rapport sur *l'état de la migration dans le monde*, publié le 07 mai 2024 par l'OIM, le nombre de personnes qui vivaient en dehors de leurs pays de naissance se comptait déjà à plus de 42 millions en 1970. Ce nombre était déjà passé à 153 millions en 1990, et a encore connu une augmentation spectaculaire de 128 millions en 2020, soit alors un total de 281 millions d'immigrés, c'est-à-dire 3,6% de la population mondiale<sup>2</sup>. Le même rapport précise que jusqu'à cette année 2020, les continents européen et asiatique totalisaient 173 millions d'immigrés, soit, respectivement, 87 et 86 millions chacun, abritant ainsi 61% de cette population mondiale totale. Le rapport ajoute que ces deux continents sont suivis par l'Amérique du Nord, avec près de 59 millions d'immigrés, soit 21%, pendant que l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Océanie comptaient, dans le même ordre, plus de 25, 14 et 8 millions d'immigrés, soit 9%, 5% et 3%<sup>3</sup> du total.

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies/Organisations Internationales pour les migrations, (2024), Termes clés de la migration, [En ligne] : <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration#:~:text=Immigration%20%E2%80%93%20Du%20point%20de%20vue,nouveau%20pays%20de%20r%C3%A9sidence%20habituelle>, (Consultation, le 21 octobre 2024)

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies/Organisations Internationales pour les migrations, (mai 2024), Etat de la migration dans le monde 2024, [En ligne] : <https://worldmigrationreport.iom.int/fr/news/le-rapport-sur-letat-des-migrations-dans-le-monde-2024-revele-les-dernieres-tendances-et-les-defis-mondiaux-en-matiere-de-mobilite-humaine>, (Consultation, le 21 octobre 2024)

<sup>3</sup> Organisation des Nations Unies/Organisation Internationales pour les Migrations, (2020), Etat de la migration dans le monde 2020, [En ligne] : [https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2020-interactive/?lang=FR#:~:text=Ces%20deux%20r%C3%A9gions%20%C3%A9taient%20suivies,l'Oc%C3%A9anie%20\(3%20%25\)](https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2020-interactive/?lang=FR#:~:text=Ces%20deux%20r%C3%A9gions%20%C3%A9taient%20suivies,l'Oc%C3%A9anie%20(3%20%25)). (Consultation, le 21 octobre 2024)

Cependant, qu'elle ait des fondements politiques, économiques, climatiques ou environnementaux, cette immigration est souvent représentée, à tort ou à raison, comme facteur de l'insécurité, aussi bien par certains gouvernements que par différentes catégories de la société. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis d'Amérique, par exemple, elle est perçue comme un des mobiles du terrorisme. En outre, elle apparaît non seulement comme l'une des variables de la criminalité et de l'économie parallèle, mais également comme un agent du trafic des migrants, porteuse de la délinquance, etc. À côté de cette présentation des immigrés, existe toutefois une autre, qui montre plutôt les avantages particulièrement économiques de l'immigration. Il s'agit, notamment de ses apports en main-d'œuvre, en croissance économique, et en matière d'augmentation du PIB/habitant, des finances, du fait des frais liés aux transferts d'argent, etc. L'immigration a même permis à certains pays d'obtenir des avantages en exploitation des ressources en échanges, entre autres, d'une libre-circulation des États de départ des immigrés (Gerson, 2007 : 3). Autant dire que les immigrés suscitent des avis partagés, ainsi que cela est observé au Gabon.

En effet, dans les migrations intra-africaines, qui représentent 80% du total des mouvements des Africains, à l'échelle du monde, le Gabon est l'un des pays les plus sollicités. Ainsi que le soutient l'POIM, « le Gabon est un pays de transit et destination pour de nombreux migrants, qui viennent pour la plupart des pays voisins d'Afrique centrale et de l'Ouest »<sup>4</sup>. La part des immigrés sur le territoire gabonais oscille, selon *l'Atlas des migrations*, entre 10 et 18,2%. Le Gabon est alors dans la même catégorie que l'Afrique du Sud, Lybie, Djibouti, Guinée-Equatoriale, Soudan, qui laissent également observer les mêmes proportions statistiques. Ces États sont suivis de ceux qui présentent des parts de migrants qui vont de 5 à 9,9%. Il s'agit du Cameroun, Congo, Ouganda, Kenya, Rwanda, etc. Autant dire que le Gabon compte des pays qui attirent le plus d'immigrés, au sujet desquels les avis sont également partagés, surtout, notamment au sujet de l'insécurité.

De fait, une frange de Gabonais perçoit les immigrés, particulièrement ceux d'origine ouest-africaine, comme responsables de l'insécurité observée dans ce pays. C'est une opinion qui trouve l'assentiment de certains hommes politiques. En 1999, par exemple, le Premier Ministre Jean-François Ntoutoume Emane attribuait déjà aux étrangers la responsabilité « (...) d'actes d'agressions

---

<sup>4</sup> Nations Unies/Organisation Internationale pour la Migration, (2024), Améliorer la lutte contre la traite des personnes grâce au renforcement des mécanismes nationaux au Gabon (...), [En ligne] : <https://www.iom.int/fr/node/187926>, (Consultation, octobre 2024)



physiques, de vols de tous genres et autres crimes »<sup>5</sup> enregistrés au Gabon. En 2006, le Ministre de l'Intérieur, André Mba Obame, alla dans le même sens, en élucidant son propos par la comparaison du taux d'immigrés qui était de 55% dans les milieux carcéraux, à celui des nationaux qui faisait 45%<sup>6</sup>. Il en est de même pour certains policiers qui établissent systématiquement un rapport entre les débuts de l'afflux massif des immigrés et celui de la montée de l'insécurité au Gabon ! C'est chez la masse populaire, qui demande purement et simplement des "rapatriements" des étrangers que cette opinion est la plus répandue. Les immigrés seraient la cause de tous les maux dans ce pays !

Et pourtant, il existe un fait qui n'est presque jamais exprimé, à savoir la contribution de ces immigrés à l'économie du Gabon. C'est le cas, entre autres, de ceux qui proviennent, notamment du Sénégal, Mali, Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Togo, Nigéria, Niger, Ghana, etc. Les Ouest-africains contrôlent, en effet, une part importante du commerce de détail. Il en va ainsi des épiceries, friperies, quincailleries, briqueteries, bijouteries, mécaniques auto, etc. On les retrouve par ailleurs dans l'agriculture, l'élevage et la pêche artisanales, contribuant ainsi à réduire l'insécurité alimentaire, ainsi que cela a été reconnu en 2017 par les agents du ministère de l'agriculture, lors de la 37<sup>ème</sup> édition de la Journée mondiale de l'alimentation<sup>7</sup>. Il n'est plus dès lors étonnant de constater leurs sur-représentativités dans les petits marchés de Libreville, et même de certaines localités périphériques à la capitale, ainsi que cela ressortira plus bas. Malgré ces apports économiques, les immigrés ne sont regardés que dans leurs rapports, à l'insécurité, dont ils en seraient les principaux auteurs. Un constat qui a motivé cette réflexion.

La question à laquelle se veut de répondre ce texte est de savoir, les immigrés ouest-africains constituent-ils plus un facteur d'insécurité qu'ils n'en sont une contribution, voire un enjeu économique au Gabon ?

Pour répondre, la méthode statistique a été jugée idoine. Elle concilie démarche quantitative et démarche qualitative. Grâce à cette méthode, le qualitatif est quantifié et rendu ainsi accessible au traitement mathématique. En ce sens, il a été effectué une enquête de terrain de mars à juillet 2023.

---

<sup>5</sup> Extrait du discours, de la déclaration de politique générale du premier Ministre chef du Gouvernement

Jean-François Ntoutoume Emame, à l'Assemblée nationale le 11 mars 1999.

<sup>6</sup> Journal *L'Union Plus*/Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique et de la décentralisation 2006, p. 2

<sup>7</sup> Food and Agriculture Organization of the United Nations/Gabon, (18/10/2017), L'apport des migrants dans le développement du secteur agricole et la lutte contre l'insécurité alimentaire au Gabon, [En ligne] : <https://www.fao.org/gabon/actualites/detail-events/en/c/1046122/>, (Consultation, octobre 2024)

L'observation a ciblé le plus grand arrondissement (Nzeng-Ayong) de Libreville, et la commune péri-urbaine (Ntoum) la plus étendue de la capitale. L'objectif était de recueillir des données, d'une part, sur l'insécurité au niveau du commissariat de police de Nzeng-Ayong et de la brigade de gendarmerie de Ntoum, et, d'autre part, sur l'apport économique aussi bien des immigrés ouest-africains que des nationaux sur les espaces commerciaux, particulièrement dans le commerce de détail. Tous ces chiffres ont été transformés en statistiques pour ressortir la part, aussi bien des nationaux que de la communauté ouest-africaine dans ces deux domaines. Les résultats obtenus ne pourraient servir qu'à un essai, une esquisse de réponse, en ce que les données recueillies ne couvrent pas le territoire national. Ces résultats sont, toutefois, appuyés par d'autres travaux, et par les données des organismes internationaux (OIM, ONU), et peuvent donc constituer des réponses valides, à la problématique.

L'intérêt de ce texte est double. Il s'agit de s'inscrire en dehors des opinions politico-politiciennes et de la masse populaire pour se faire un point de vue empreint de rationalité, cela, à partir d'une observation systématisée. Il est question, par ailleurs, de susciter un autre regard sur les immigrés, dont l'importance, à plusieurs niveaux, c'est-à-dire économiques, financiers, culturels, devraient conduire aux politiques qui profiteraient à l'État.

Pour mener à bien cette réflexion, il a été mobilisé, outre les articles de presse, les rapports des organismes internationaux spécialisés sur la question migratoire. Des sources, auxquelles il a été ajouté les quelques productions scientifiques en la matière sur le Gabon, et nos modestes connaissances sur la problématique migration-sécurité du territoire. Le travail est ainsi organisé en deux parties. La première montre l'évolution et, surtout, un aperçu des représentations, à l'égard de l'immigré au Gabon, alors que la seconde met en évidence l'apport de ces derniers sur l'économie nationale.

## **1. Evolution et perception des immigrés ouest-africains au Gabon**

### **1.1. L'évolution des immigrés ouest-africains au Gabon**

La présence des immigrés ouest-africains au Gabon remonte, à l'époque des incursions musulmanes, notamment à la période des mouvements d'explorations et des découvertes des côtes africaines par les Européens (Wali Wali, 2010 : 42). Les explorateurs recrutaient parmi les peuples autochtones des hommes, qui pouvaient leur être utiles dans leur entreprise. Ainsi, « en 1875, le Français Pierre Savorgnan de Brazza (...) engagea, aussi bien des Gabonais que des Sénégalais, officiant comme laptots, interprètes ou gardiens contre une faible rétribution. Léon Guiral, ancien attaché à la mission scientifique de l'Ogooué et du Congo, signalait la présence des Sénégalais sur le territoire [du



Gabon] en décembre 1880 » (Lompo, 2015 : 44). Le premier facteur de leur arrivée serait alors relatif aux conquêtes des Européens en Afrique.

Un autre mobile de cette immigration ouest-africaine est lié à la pêche artisanale itinérante, notamment d'une frange des peuples togolais, béninois, nigériens et ghanéens jusqu'aux côtes gabonaises, au XIX<sup>ème</sup> siècle (Roux, 1950 ; Loungou, 2014). Ces pêcheurs itinérants qui ont, certains, fini par s'y installer en formant les premiers villages ou campements de pêche vers 1940, notamment dans la région qui abrite Port-Gentil. Au fur et à mesure qu'ils s'installaient au Gabon, ils constituaient des communautés, aussi bien dans les campagnes que dans les villes (Loungou, 2014 : 42). Ces villages de pêcheurs qui n'ont fait alors que se multiplier dans le temps, ainsi que cela s'observe encore à Cocobeach, au Cap Lopez, au Cap Santa Clara, où se comptent en majorité des populations ouest-africaines, dont la pêche est la tradition<sup>8</sup>.

Cependant, la part de ces immigrés dans la démographie gabonaise n'était pas encore significative, du fait, entre autres, que le Gabon, à l'instar de plusieurs autres pays sur le continent, était encore peu attractif, au regard de ce qu'il présentait économiquement et structurellement. Sur une population totale de 448 000 hbts en 1960, il n'était dénombré que 21 056 non-nationaux, soit 4,7% de la population totale.

C'est surtout suite au boom pétrolier qu'avait connu l'État gabonais dans les années 70 que le poids des immigrés ouest-africains dans la population totale avait commencé à être considérable. Le Gabon, en effet, qui avait initié plusieurs politiques de construction, fut confronté à un problème de main-d'œuvre. C'est ce que l'on peut apprendre d'Yves Alexandre Chouala qui écrit : « Avec le boom pétrolier de 1974 qui fera du Gabon "l'émirat africain", une économie forestière tout aussi prospère et alimentant le marché européen de bois précieux, une monoculture cacaoyère d'exportation absorbant une importante quantité de la main-d'œuvre rurale, le Gabon, peuplé de moins d'un million d'habitants, faisait face à une véritable pénurie de main d'œuvre aussi bien du point de vue qualitatif que quantitatif » (Chouala, 2004 : 98). C'est dans cette mouvance que l'on nota, en exemple, l'arrivée des Burkinabè, dont la communauté est, aujourd'hui, l'une des plus importantes au Gabon. Ils avaient été recrutés depuis la Côte-d'Ivoire pour la construction du chemin de fer (Lompo, 2015 : 46). Les Burkinabè venaient ainsi s'ajouter aux communautés qui existaient déjà sur le

---

<sup>8</sup> Nyinguéma Ndong et Pourinet, (2010), Campements de pêcheurs allogènes sur la côte gabonaise et dans le Parc National d'Akanda, [En ligne] : <https://atlas-bleu.cnrs.fr/migrations-clandestines-dans-le-golfe-de-guinee-campements-de-pecheurs-allogenes-sur-la-cote-gabonaise-et-dans-le-parc-national-dakanda/>, (Consultation, octobre 2024)

sol gabonais. En gros, ces arrivées n'étaient plus le fait des explorateurs européens mais une initiative de l'État gabonais.

Mais très vite, la politique immigratoire de l'Etat gabonais fut beaucoup plus restrictive, notamment dans la deuxième partie des années 1980, à cause, entre autres, de ce qui fut appelé la "Gabonisation des emplois". Cette restriction des entrées des travailleurs étrangers eut cependant pour conséquence l'autonomisation et la "clandestinisation" des flux d'immigration, dont le Gabon avait finalement perdu le contrôle. Les tentatives de lutte, notamment par la mise en œuvre de textes juridiques<sup>9</sup>, n'apportèrent pas les résultats escomptés. Il en est de même, sur le plan opératoire, où des services de sécurité, en tête desquels le CEDOC, qui a été restructuré et transformé en DGDI. Ces services furent redéployés aux frontières en soutien aux unités de la gendarmerie départementale. En juillet 2022, l'État gabonais prit l'initiative de créer un Observatoire National des Migrations, un organe censé venir en soutien à tout ce qui a été précédemment cité. Mais en attendant cet observatoire, il peut déjà être noté que toutes ces mesures n'ont pas, jusque-là, apporté des résultats escomptés.

De fait, force est de constater que le Gabon semble subir cette immigration, surtout clandestine, au regard du nombre d'immigrants qui ne fait qu'augmenter. Certes, les chiffres ne sont pas toujours disponibles, et peuvent manquer de fraîcheur, mais il peut être noté que la communauté sénégalaise qui comptait 15 000 personnes au Gabon en 1994 avait été dénombrée au double en 2012 par les services de l'Ambassade de cet État au Gabon, soit 30 000 personnes, dont 21 000 étaient en situation irrégulière (Lompo, 2015 : 45). Le nombre des Burkinabè, qui était de 5 800 en 2003, selon le Consul honoraire de ce pays, a quintuplé en 10 ans, soit 29 000 personnes, en 2013. Plus globalement, le Gabon compta en 2003 et en 2008, respectivement 400 mille et près de 500 mille immigrés pour une démographie, estimée à plus de 1.520.911 habitants, soit le 1/3 de la population totale (Loungou, 2008 : 91).

## 1.2. Représentation des immigrés ouest-africains

Dans l'analyse géopolitique, les représentations désignent l'ensemble d'idées que l'on se fait de quelque chose, proche ou lointaine (Rosière, 2008 : 34). Présentées autrement, c'est le regard qu'un acteur territorial, étatique ou

---

<sup>9</sup> Loi 5/86 du 18 juin 1986 fixant le régime d'admission et de séjour en République gabonaise ; du Décret n°1001/PR du 31 juillet 1986 portant création du Conseil national de l'immigration ; Décret n°999/PR du 1986 réglementant les modalités de délivrance de la carte de séjour et de résident étranger ; de l'Arrêté n°027/MTERHFP/SG du 29 décembre 1989 portant création d'une commission pour l'admission à l'emploi de la main-d'œuvre étrangère au Gabon





non, a d'une problématique donnée, d'un objet ou d'un autre acteur territorial. Plus largement, en empruntant à Yves Lacoste, les représentations sont une construction d'un ensemble d'idées, plus ou moins logiques et cohérentes. Elles ont pour fonction première de produire et de faire partager ces idées et, surtout, des valeurs à tout un groupe, à tout un peuple pour l'émouvoir ou pour le mobiliser (Lacoste, 1995 : 23). Les représentations qu'un acteur géopolitique a d'un territoire (ou d'une de ses portions), d'un fait donné peuvent alors le conduire à une posture et, donc, guider son action, aussi bien à l'intérieur qu'à l'internationale. Elles peuvent contribuer à nourrir, à définir, à réorienter une action, ainsi que cela semble bien être le cas du Gabon, vis-à-vis des immigrés, communément appelés les "étrangers". Mais avant d'examiner les représentations du Gabon, à l'égard des immigrés, il convient d'abord d'interroger celles que cet État a de lui-même.

Pour ses dirigeants, le Gabon est un "petit État", au regard, d'abord, de son poids démographique, qui n'est que de 2 millions d'habitants, soit l'un des moins représentatif de l'Afrique centrale. Ses voisins camerounais, congolais, pour rester dans sa région géopolitique la plus réduite, comptent respectivement 29 537 806 et 6 142 180 d'habitants, alors que le Tchad et la Centrafrique totalisent, chacun, 18 278 568 et 6 100 000 d'habitants. Le Gabon ne fait le poids que face à la Guinée-Équatoriale et, plus encore à Sao Tome et Principe, dont les populations ne sont que de 1 714 671 et de 211 122 habitants. La taille de la population gabonaise fait alors partie des moins importantes de cette région. Un problème de taille qui est également à considérer, du point de vue de la morphométrie territoriale des mêmes États, qui sont déjà plus peuplés que le Gabon, dont le territoire mesure 268 km, comparé, surtout, à ses voisins camerounais, au nord, et congolais au nord-est, à l'est et au sud-est qui ont des tailles territoriales bien plus importantes. Le poids démographique et la taille territoriale ont, entre autres, longtemps compté parmi les facteurs de puissance des États. L'on peut alors comprendre cette auto-perception que les dirigeants du Gabon ont de leur pays.

Cette auto-perception a encore plus de sens pour les dirigeants du Gabon, en ce qu'à l'inverse, ce "petit État" regorge des ressources stratégiques et des avantages financiers, qui suscitent des convoitises, aussi bien des puissances que des États du continent africain (Meye Ndong, 2013 : 172). Le Gabon est, pour rester dans le cadre de cette réflexion, au premier rang des États les plus convoités par les migrants intra-africains<sup>10</sup>, ainsi que cela a été noté plus haut.

---

<sup>10</sup> Nations Unies/Organisation Internationale pour la migration, (2020), Etat de la migration dans le monde, [En ligne] : [https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2020-](https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2020)

Une immigration, à laquelle le Gabon n'est, cependant, pas ouvert mais qu'il subit, compte tenu des dénonciations et des expulsions. Pour l'essentiel, la perception que les dirigeants gabonais ont de leur pays explique, à tort, ou à raison, les représentations que cet État se fait des immigrés.

Ceux-ci, appelés les "étrangers", aussi bien dans les textes qui régissent les migrations que par la masse populaire, sont représentés comme "des envahisseurs". Le Gabon, face à sa faible démographie, nourrit, pour ainsi dire, des craintes de se voir surpasser sur son sol par les immigrés, dont il peine à réguler les flux. Cette « (...) crainte de l'invasion démographique avait été clairement exprimée dans les propos d'un ancien responsable des services de l'immigration gabonais, qui justifiait ainsi, en 1995, l'expulsion de plusieurs milliers de migrants "illégaux" africains par le fait "qu'il y a mille fois plus d'étrangers qui [entrent] au Gabon que de Gabonais qui émigrent vers l'étranger » (*L'Union*, 1995 : 4) La crainte des Gabonais se conçoit aisément. Pour autant, elle semble se cristalliser davantage sur les communautés ouest-africaines, alors que ce pays laisse observer la présence d'autres communautés, à l'instar des Camerounais et des Français, qui sont également en nombres importants.

Outre l'invasion démographique, l'immigration est perçue comme un facteur de spoliation économique. Cette perception est inhérente à un fait marquant de l'histoire de ce pays, à savoir que le sous-sol gabonais, dans l'Afrique équatoriale française, est le premier dans lequel il avait été découvert du pétrole. Celui-ci, contre l'approbation des autorités gabonaises, servit plutôt à la construction d'autres territoires, notamment le Congo, qui abritait la capitale fédérale. Une redistribution des ressources au détriment du Gabon que celui-ci avait tout logiquement mal vécue, au point de se considérer comme la "vache à lait" des autres territoires, mieux des autres populations de l'A.E.F. Des considérations qui ont marqué les consciences collectives, et, pour lesquelles le Gabon voit en l'étranger celui qui est venu profiter de ses ressources. Aujourd'hui encore, « (...) l'économie nationale se trouve largement entre les mains des "expatriés". Ainsi, l'exploitation d'abondantes ressources naturelles du pays (bois, mines, pétrole) est-elle assurée par des multinationales occidentales et asiatiques, tandis que d'influents communautés "syro-libanaise" et ouest-africaines se sont appropriées les différentes formes de l'économie locale » (Loungou, 2010). Cette mainmise étrangère a laissé observer un autre tournant sous le régime Bongo-fils (2009-2023), avec des ressortissants

---

[interactive/?lang=FR#:~:text=Ces%20deux%20r%C3%A9gions%20C3%A9taient%20suivies,l'Oc%C3%A9anie%20\(3%20%25\), \(Consultation, octobre 2024\)](#)



ouest-africains au sommet de l'État : la "légion étrangère", ainsi que la qualifiait la presse, surtout, indépendante. Des faits qui ont contribué à susciter ou à accroître les sentiments de xénophobie et de nationalisme. Et pourtant, il apparaît clairement une distinction entre cette légion étrangère et les communautés ouest-africaines, qui investissent dans le commerce de détail, et qui ont principalement pour soutiens financiers les fonds de leurs associations. Enfin, les immigrés ouest-africains sont perçus comme responsables de l'insécurité et de la perversion sociale sur le territoire du Gabon. Il en était déjà le cas avec les ressortissants équato-guinéens à qui les opinions, toutes confondues, attribuaient les braquages, et l'inculcation de cette forme de violence aux jeunes gabonais (Ela Ndong Assa, 2003 : 50). Ces considérations sont, certes, relativisées avec le temps, mais continuent d'exister formellement chez une frange de Gabonais qui établissent un rapport systématique entre l'immigration et l'insécurité. En ce sens, le quotidien *L'Union* écrivait en 2008 : « (...) les "Nigériens [et] les Ghanéens (...) ont introduit le grand banditisme (...), les Camerounais le vol à la tire, les Béninois et Togolais le trafic et l'exploitation d'enfants, les Sénégalais et Maliens [le] charlatanisme maraboutique » (*L'Union* du 16 mars 2008 : 15). Certes, le quotidien *L'Union* n'avait fait que publier les représentations des Gabonais vis-à-vis des immigrés mais le fait que ce média soit proche du pouvoir peut laisser penser que l'État gabonais n'est pas non plus loin de partager les mêmes fantasmes. Et pourtant, ce média, tout comme plusieurs autres, publie également des numéros, dont certains titres traitent de la délinquance qui est le fait des jeunes Gabonais. C'est autrement affirmer que la presse et les Gabonais (dirigeants, services de sécurité, population civile) sont informés de l'implication des autochtones dans l'insécurité. Les récriminations à l'endroit des seuls ouest-africains viendraient alors de la xénophobie de certains ou simplement de l'étiquetage socio-comportemental, qui « (...) est une donnée constante de la matrice de lecture à travers laquelle toute communauté nationale perçoit les communautés étrangères établies sur son sol » (Loungou, 2010). Mais en réalité, l'insécurité est aussi bien le fait des nationaux et, bien sûr, des immigrés.

## **2. Les immigrés ouest-africains, un facteur d'insécurité ou un enjeu économique au Gabon ? analyse à partir du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Libreville et de la commune de Ntoun**

### **2.1. Les immigrés ouest-africains, un facteur de l'insécurité du territoire ?**

À l'instar de ce qui est observé ailleurs, le Gabon laisse constater des faits d'insécurité de différentes natures. Il en va ainsi, et, en premier lieu, des vols (à

la tire, à la sauvette, avec agression, escroqueries et abus de confiance, etc.), viols, agressions armées, coups et blessures volontaires, faux et usages de faux, cybercriminalité, trafics des êtres humains (organes, enfants, migrants, etc.), trafic des drogues, des minerais, d'ivoires, etc.), "crimes rituels", accidents de circulation, violations et transgressions irrégulières de territoires, etc.

Le tableau 1, ci-dessous, présente les chiffres cumulés du commissariat de police de Nzeng-Ayong, situé dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Libreville, et de la brigade de gendarmerie de Ntoum. Il apparaît que le vol, dans ses différents types, est le fait d'insécurité le plus marquant. Ces services de sécurité en ont, en effet, enregistré, au total, 390 actes de vols en 2021, 360 en 2022, et 377 en 2023. Durant la même période, d'autres faits d'insécurité ont été constatés, suivant le même ordre : 599, 978 et 721. Il s'agit surtout du trafic des drogues et du trafic des migrants.

Les vols se produisent surtout sous le type de faux et usages de faux, qui sont toutefois en faible régression, soit 99, 88 et 77 actes enregistrés selon le même ordre des années ci-dessus. Ce type est suivi des vols aggravés, dont les parts sont de 98, 77 et de 33 actes ; des vols avec agressions, qui sont régulièrement en augmentation avec 49, 59 et 78 actes, et des vols à mains armées qui sont plutôt en dents de scie, soient 38, 47 et 29 faits. Les pourcentages des vols, tous les types considérés, sont de 39,43% en 2021, 26,90% et de 34,33% en 2023. Les autres actes d'insécurité ont une part de 60,57%, 73,10% et 65,67% dans les mêmes temps.

**Tableau 1 : La répression des vols dans l'activité de sécurité de la police de Nzeng-Ayong et de la gendarmerie de Ntoum**

Crimes et délits	Années		
	2021	2022	2023
Vols à mains armées	38	47	29
Vols avec agressions	49	59	78
Vols avec effractions	44	29	56
Vols aggravés	98	77	33
Abus de confiance	11	33	67
Escroquerie	51	27	37



Faux et usage de faux	99	88	77
<b>Totaux vols</b>	<b>390</b>	<b>360</b>	<b>377</b>
Pourcentages vols	39,43	26,90	34,33
<b>Autres</b>	<b>599</b>	<b>978</b>	<b>721</b>
Pourcentages autres	60,57	73,10	65,67
<b>Totaux</b>	<b>989</b>	<b>1338</b>	<b>1098</b>

Sources : Statistiques cumulées des commissariats de police de Nzeng-Ayong, et des brigades de gendarmerie de Ntoum, années 2021, 2022, 2023.

Il ressort, selon les mêmes les statistiques du Commissariat de Nzeng-Ayong et de la brigade de Ntoum, que les auteurs de ces actes de vols sont, en majorité, des jeunes Gabonais, dont l'âge varie entre 16 et 40 ans<sup>11</sup>. Ces jeunes, d'après les mêmes sources, sont pour la plupart oisifs, même s'ils peuvent parfois être occupés à charger des véhicules de transports en commun. Ils sont en majorité habitués à la consommation de la drogue<sup>12</sup>. Les jeunes Gabonais ont ainsi commis 61% des actes de vols dans la période mentionnée ci-dessus, contre 39% des immigrés, toute nationalité confondue. Ces statistiques sont bien en adéquation avec les conclusions des travaux de Paterne Arnaud Homohabewa, qui en 2006, montrait, en effet, que la délinquance par les actes de braquages et par les trafiquants de drogues (le cannabis, particulièrement) était le fait des jeunes Gabonais (2006 : 63). Une thèse que venaient encore corroborer d'autres en 2013, et récemment en 2017, soutenant par ailleurs que les faits d'insécurité dans lesquels on retrouve les immigrés sont, par contre, les trafics des migrants, les ressortissants ouest-africains déjà installés au Gabon y faisant rentrer illégalement et, avec la complicité des nationaux, leurs compatriotes sur le territoire (Meye Ndong, 2017 : 147). On les retrouve par ailleurs dans le trafic des mines, ainsi que cela avait été le cas dans la réserve de Minkebé. Les immigrés ouest-africains ne sont cependant pas les seuls, outres les sociétés chinoises légalement installées au Gabon, on y retrouve également des Gabonais.

Cette insécurité en rapport aux différents trafics reste cependant factice, sans danger en ce qu'elle ne constitue aucune agression physique. C'est une

---

<sup>11</sup> Données recueillies au commissariat de Nzeng-Ayong et, à la brigade la gendarmerie de Ntoum, durant la période du mois de juillet 2023

<sup>12</sup> Idem

insécurité qui ne menace pas en réalité la quiétude des populations des différentes villes et communes, mais elle constitue tout de même des faits de transgressions irrégulières du territoire de l'État, qui ne contrôle plus les activités qui y sont menées.

Or, l'insécurité dont se sont toujours plaints les Gabonais est celle qui est relative aux vols, surtout avec agressions, dans lesquels excellent leurs jeunes compatriotes. En mai 2010, par exemple, un sondage fut réalisé dans le but de s'imprégner du sentiment de sécurité de la population de Libreville. Les personnes ciblées étaient particulièrement celles qui sont habituées aux sorties nocturnes, surtout aux heures tardives. Deux questions leur avaient été posées. La première : "Avez-vous peur de marcher la nuit ?". La seconde : si oui, qu'est-ce qui vous fait le plus peur exactement ? Sur les 689 personnes questionnées, 688 personnes avaient répondu avoir peur de marcher la nuit. Certains ajoutaient, "même la journée". Et sur la deuxième question, 591 personnes disaient qu'elles avaient peur d'être braquées. Et pour les 97 autres, les réponses étaient variées (Meye Ndong, 2013 : 416). Une peur de la nuit que ressentent encore, aujourd'hui, les Librevillois dans les rues de la capitale pour les mêmes raisons. Il ressort que les chiffres et le vécu des Gabonais ne donnent pas raison aux accusateurs des immigrés, qui seraient responsables de l'insécurité dans ce pays ; c'est une insécurité qui est bien, en grande partie, le fait des nationaux. Au regard de ce qui précède, il ne serait pas osé de penser que les propos des politiques, qui indexent les "étrangers" d'être la cause de l'insécurité, n'auraient de sens, ainsi que cela s'observe ailleurs, que pour détourner l'attention des opinions de leurs insuffisances en matière d'offres politiques en faveur des jeunes. Ceux-ci trouvent de plus en plus refuge dans la délinquance, en devenant ainsi acteurs principaux des vols avec agression dans un pays, où les initiatives des gouvernants n'ont pas, jusqu'à ce jour, permis de réorienter la jeunesse dans des activités qui permettraient à celle-ci de gagner sa vie.

## **2.2. Les immigrés ouest-africains, un enjeu économique ?**

Les immigrés ouest-africains observés au Gabon sont de diverses nationalités. Certes, les chiffres ne sont pas rendus disponibles par les services compétents (DGDI) mais la *Matrice de Suivi des Déplacements de l'institut mondial des données* de l'Organisation Internationale pour les Migrations, qui a mené une enquête de terrain, dont les données ont été rendues publiques en décembre 2023 donne des tendances, non seulement sur les différentes nationalités mais également sur la représentativité de celles-ci, à l'échelle nationale. L'enquête a ciblé 5 villes, dont 4 comptent des principales et des plus peuplées du Gabon. Il s'agissait des villes de Bitam dans la province du Woleu-Ntem, Franceville



dans le Haut-Ogooué, Libreville (la capitale d'État) dans l'Estuaire, Mouila au compte de la Ngounié et, enfin, Port-Gentil pour l'Ogooué-Maritime. Le nombre de personnes qui ont accepté d'être dénombré y était, respectivement, de 10 117 ; 9 296 ; 190 771 ; 8 581 et de 25 029, soit un total de 243 794 immigrés. Ils sont, selon les mêmes sources, et en restant sur les Ouest-africains, de nationalités malienne, béninoise, sénégalaise, nigérienne, burkinabè, nigériane, ivoirienne, guinéenne, togolaise, etc. La majorité de ces immigrés sont à la quête de l'amélioration de leur condition de vie. Ce sont donc des immigrés économiques, qui représentent 65% du total ci-dessus, comparés aux demandeurs d'asile, étudiants,...et ceux qui sont en regroupement familial qui constituent les 35% restants. Ces immigrés économiques sont pour la plupart des commerçants.

En effet, les immigrés ouest-africains, à l'instar de ce qu'on peut observer ailleurs, sont quasiment dans tous les secteurs du commerce de détails. Ainsi, près de neuf épiceries sur dix, sur toute l'étendue du territoire national, sont tenues par les immigrés ouest-africains, qui sont également présents dans la culture et la vente des produits agricoles. On les retrouve également dans la bijouterie et les produits cosmétiques, et dans la friperie, couture, cordonnerie (et vente des chaussures). Les immigrés ouest-africains, en concurrence avec les libanais, occupent l'essentiel des quincailleries, et ont quasiment le monopole de la restauration (type cafétéria), briqueterie. On les retrouve par ailleurs dans librairie, mécanique, etc. Autant d'activités qu'ils exercent presque dans toutes les surfaces commerciales traditionnelles et modernes, ainsi que cela s'observe dans les marchés de Nzeng-Ayong de Libreville et du PK12 de la commune de Ntoun.

Le tableau 2 ci-dessous, qui traite des estimations des effectifs des commerçants par activités et par nationalités, présente 117 hommes et femmes comptabilisés au marché de Nzeng-Ayong, et 221 personnes du même sexe au Pk12, soit un total de 328 Ouest-africains contre 278 nationaux, dont 119 à Nzeng-Ayong et 159 au Pk12. Les autres nationalités, quant à elles, totalisent 129 commerçants. Le total général des personnes interrogées est alors de 735 marchands. Il ressort alors qu'il y a plus de 50 Ouest-africains que de nationaux dans les deux marchés considérés. Un nombre qui va à 179 étrangers quand on considère les autres nationalités. La communauté burkinabè, avec 83 commerçants, apparaît curieusement en tête, largement devant les Sénégalais souvent présentés comme les plus nombreux parmi les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, au Gabon. Elle est suivie des Béninois qui comptent 63 personnes, des Togolais qui en totalisent 48. Outre les Sénégalais, les Nigériens

Les immigrés ouest-africains : facteur d'insécurité ou enjeux pour l'économie gabonaise ? essai à partir du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Libreville et de la commune de Ntoum

et les Nigériens y sont les moins représentés, avec respectivement 12 ; 29 et 33 commerçants.

Pêle-mêle, ces commerçants y assurent la desserte, ainsi que mentionné ci-dessus, en biens alimentaires finis (épiceries), mais également en friperies, chaussures, bijouteries et en biens cosmétiques, matériels de construction, coiffure, etc. Les immigrés ouest-africains y ont quasiment le monopole des transferts locaux d'argent (*AirtelMoney* et *Mobicash*) par le biais des opérateurs nationaux. A l'inverse, les nationaux, pour l'essentiel des femmes gabonaises, sont actives uniquement dans le commerce des produits agricoles, notamment la banane plantain, le manioc local, la sardine fumée, du poisson frais, l'aubergine, la tomate, le poivron, le piment, etc. Il apparaît alors comme une sorte de division ou de spécialisation dans l'approvisionnement de ces commerçants en types de biens : globalement, les produits finis et les services pour les étrangers, les produits agricoles pour les Gabonaises. Mais cette division n'est qu'apparente car les immigrés ouest-africains exercent également dans l'activité agricole.

**Tableau 2 : Estimations des effectifs des commerçants aux marchés du PK12 et de Nzeng-Ayong selon les nationalités**

Nationalités	Sénégalais	Malien	Burkinabè	Togolais	Béni-nois	Nigériens	Nigériens	Gabonais	Autres
Activités									
Épicerie / alimentation rapide	2	12	21	13	34	0	4	8	48
Produits agricoles	0	4	29	0	19	0	0	151	1
Friperies	2	0	0	11	0	7	6	57	14
Couturiers	2	5	0	7	3		9	0	0
Chaussures	3	0	0	2	0	2	11	41	32
Bijouterie / Cosmétique	0	0	0	23	2	8	0	0	0
Coiffure	0	0	0	0	0	9	0		0
Transfert d'argent / Jeux / Accessoires téléphones	0	8	11	0	0	0	0	8	0
Librairie	3	0	0	0	0	0	3	0	7
Lavage auto	0	0	7	0	0	0	0	0	0
Pièces et Mécanique auto	0	0	0	0	11	3	0	13	14
Quincaillerie / briqueterie	0	19	15	0	0	0	0	0	0
Menuiserie / Ebénisterie	0	0	0	0	0	0	0	0	13
<b>Totaux nationalités</b>	<b>12</b>	<b>48</b>	<b>83</b>	<b>56</b>	<b>67</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>278</b>	<b>129</b>
<b>Répartition ouest-africains, nationaux et autres</b>	<b>328</b>							<b>278</b>	<b>129</b>
<b>Total général</b>	<b>735</b>								

Sources : Enquête de terrain réalisée aux marchés de Nzeng-Ayong et du PK12 (mars à juillet 2023)

En effet, les activités économiques des immigrés ouest-africains sont également observées dans l'agriculture, qu'ils pratiquent dans des quartiers situés, certains en pleine capitale, d'autres, dans les localités qui sont à la périphérie de Libreville. Il en est ainsi dans la commune de Ntoum, notamment à Bikélé, Bikele-Nzong, Bizango, etc. Il en est également de même dans





plusieurs autres communes, dont les Caps Estérias et Santa-Clara, etc. Le même phénomène est constaté dans l'Arrière-Pays du Gabon, particulièrement dans la province du Woleu-Ntem, où l'on retrouve les ressortissants ouest-africains dans plusieurs villages (Meye Ndong, 2017 : 157). Les produits les plus cultivés sont la tomate, l'oignon, le poivron, l'aubergine, l'épinard, etc. La technique de culture, qui est généralement la même, repose sur le labourage de la terre arable, que ces agriculteurs enrichissent avec des engrais naturels, c'est-à-dire les fientes de poules, la bouse de vache, etc. Les récoltes minimales, selon les aires exploitées, sont généralement estimées à 300kg par agriculteur. En gros, les 15 agriculteurs burkinabè et maliens qui se sont ouverts à notre enquête produiraient, chaque 6 mois, plus de 4 500 kgs de vivres frais, qu'ils vendent aux marchés du PK12, Nzeng-Ayong et même au grand marché de Mont-Bouët, de Libreville. Autant dire que la contribution économique des immigrés ouest-africains s'observent également dans la production agricole, qui contribue par ailleurs à amoindrir les insuffisances du Gabon dans l'autosuffisance alimentaire, dans lequel le Gabon dépend des pays comme le Cameroun et, relativement du Maroc. L'apport en ce domaine des Ouest-africains sur le sol gabonais devrait, en réalité, être loué. Surtout que cette contribution ne se limite pas à la culture mais est également notée dans l'élevage.

En octobre 2017, le Gabon, dans la même mouvance que la Communauté internationale, avait célébré la Journée mondiale de l'alimentation, sous le thème : "Changeons l'avenir des migrations : Investissons dans la sécurité alimentaire et le développement rural". La cérémonie avait été organisée dans une ferme, qui appartient à un immigré burkinabè. Elle accoucha, entre autres, du concept de "migration pour le développement", qui a été présenté comme centrale dans le secteur agricole au Gabon. Cela, après avoir observé que dans ce secteur, tout comme dans ceux de la pêche et de l'élevage, l'apport des migrants n'est pas négligeable, au regard de son impact, en termes de production, de main-d'œuvre et de transfert de connaissances sur l'économie gabonaise<sup>13</sup>. Surtout que dans cette activité agricole, tout comme dans la desserte en biens et services mentionnée ci-dessus, les Ouest-africains contribuent par ailleurs aux recettes fiscales.

Le tableau 3 suivant estime les entrées en taxes des commerçants dans les deux marchés cibles. La taxe municipale est de 500/j pour les étrangers et de

---

<sup>13</sup> Food and Agriculture Organization of the United Nations/Gabon, (18/10/2017), L'apport des migrants dans le développement du secteur agricole et la lutte contre l'insécurité alimentaire au Gabon, [En ligne] : <https://www.fao.org/gabon/actualites/detail-evenements/en/c/1046122/>, (Consultation, octobre 2024)

Les immigrés ouest-africains : facteur d'insécurité ou enjeux pour l'économie gabonaise ? essai à partir du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Libreville et de la commune de Ntoum

300/j francs pour les nationaux. Les deux autres taxes, l'hygiène et la sécurité, sont respectivement de 300/j et de 500/j. Le marché du PK12 est ouvert tous les jours, alors que celui de Nzeng-Ayong ferme un jour sur sept de la semaine. Les immigrés ouest-africains paieraient alors 438 400 francs CFA/j aux marchés de Nzeng-Ayong et du PK12 contre 304 400 francs CFA/j pour les nationaux, qui feraient rentrer, à l'année, 104 190 500 francs CFA pendant que les commerçants ouest-africains contribueraient à hauteur de 152 105 800 dans le même temps, soit une différence de 47 915 300 de plus que les Gabonais. Les autres nationalités étrangères, quant à elles, rapporteraient 167 700/j pour un total annuel de 52 490 000 francs CFA. Autant dire que les communautés ouest-africaines sont utiles à l'économie gabonaise. Une utilité que devrait plutôt réaliser l'État gabonais, en initiant des politiques qui lui feraient plus bénéficier de ces apports économiques et financiers qu'il n'en est le cas, à ce jour.

**Tableau 3 : Récapitulatif des Estimations comparatives des recettes des immigrés et des nationaux aux marchés de Nzeng-Ayong et du PK12**

Nature des taxes	Valeurs des taxes Journalières en francs CFA	Montants (CFA) des taxes des Immigrés ouest-africains	Montants (CFA) Gabonais	Montants (CFA) des taxes Autres
Municipale (Ticket)/j	500, soient 300 pour les nationaux)	168 500/j 58 460 000/année	82 700/j 28 365 500/année	64 00/j 20 188 500/année
Hygiène/j	300	101 400/j 35 185 800/année	82 700/j 28 365 500/année	38 700/j 12 113 000/année
Sécurité/j	500	168 500/j 58 460 000/année	139 000/j 47 640 500/année	64 500/j 20 188 500/année
<b>Totaux journaliers et annuels</b>	-	<b>438 400/j</b> <b>152 105 800/année</b>	<b>304 400/j</b> <b>104 190</b> <b>500/année</b>	<b>167 700/j</b> <b>52 490 000/année</b>

Sources : Enquête de terrain réalisée aux marchés de Nzeng-Ayong et du PK12 (mars à juillet 2023).

## Conclusion

Ce texte s'articulait autour de la question de savoir, les immigrés ouest-africains constituent-ils plus un facteur d'insécurité qu'ils n'en sont une contribution, voire un enjeu économique au Gabon ? Une problématique, dont la quête de la réponse a conduit à la mobilisation, outre des données des lectures mais également des enquêtes de terrain, aussi bien dans les commissariats et



brigades des services de sécurité que dans les marchés ciblés. L'objectif général était, d'une part, de s'imprégner des données relatives aux auteurs de l'insécurité, la nature de leurs actes, cela, en tenant compte de leurs nationalités, et, d'autre part, d'essayer de quantifier les apports économiques des immigrés ouest-africains, particulièrement dans le domaine commercial, l'objectif particulier étant de pouvoir se prononcer sur la question à l'œuvre.

Il est ressorti, ainsi que cela est observé ailleurs, que les immigrés ouest-africains, comme les nationaux, comptent des acteurs de l'insécurité au Gabon, en considérant les statistiques disponibles pour ce travail. Cette insécurité est cependant factice, en ce qu'elle n'est pas de nature à menacer directement la vie des Gabonais. C'est une insécurité qui se distingue nettement de la grande et de la petite délinquance, c'est-à-dire celle que dénoncent, aussi bien les dirigeants de cet État que la masse populaire, et qui se caractérise par des vols, vols, braquages, etc. Autant dire que l'incrimination des Ouest-africains comme seuls ou principaux responsables de l'insécurité au Gabon est quasiment fortuite.

Il est également ressorti que les mêmes immigrés ouest-africains contribuaient de manière significative à l'économie de ce pays, notamment dans le commerce de détail. Ils sont déjà plus représentatifs en nombre et assurent la desserte dans plusieurs secteurs, allant des produits alimentaires, aux matériaux de construction, en passant par la friperie, bijouterie, etc. Les Ouest-africains contribuent par ailleurs à la production agricole, à l'élevage.

En gros, les immigrés ouest-africains contribuent plus à l'économie gabonaise, qu'ils ne posent des problèmes de sécurité. Une contribution qui permet la desserte des biens de différentes natures dans divers espaces commerciaux, et qui contribue à lutter contre l'insécurité alimentaire. Un apport que devraient réaliser les dirigeants gabonais, et élaborer des politiques d'immigration économique qui pourraient être bénéfiques à l'État.

### **Bibliographie**

- ANTIL Alain, BERTOSSI Christophe, MAGNANI Victor et TARDIS Matthieu, (2016), « Migrations : logiques africaines », *Politique étrangère*, n°1, pp. 11-23.
- BIGO Didier, (1998), « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures et Conflits*, n°31-32, [En ligne : ] : <https://journals.openedition.org/conflits/539?lang=es#bodyftn1>, (Consultation, octobre 2024)
- CHOUALA Alexandre Yves, (2004), « L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Équatoriale. Les dynamiques originales

- d'exportation de l'État d'origine », L. Sindjoun (éd.), *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, pp. 93-145.
- CUTOLO Armand et GESCHIERE Peter, (2008), « Enjeux de l'autochtonie », *Politique africaine*, n°112, pp. 18-35.
- ESTIBALIZ Jimenez, (2010), *Pourquoi l'immigrant est-il perçu comme une menace pour la sécurité nationale ?*, Montréal, PUM.
- GARSON Jean-Pierre, (2007), « Migration et Développement : avantages partagés ? », *Revue d'économie du développement*, n°2, pp. 215-220.
- FAINI Riccardo, (2007), « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine », *Revue d'économie du développement*, n°2, pp. 153-182.
- LABORIEUX Anne-Sophie, (2024), « L'immigration au Gabon : une réalité chiffrée bien loin des fantasmes », *Gabonreview*, en ligne : <https://www.gabonreview.com/limmigration-au-gabon-une-realite-chiffree-bien-loin-des-fantasmes/> (Consultation, octobre 2024)
- LOMPO Yienou-Yaba Dimitri, (2015), « Les Burkinabè du Gabon : une migration à l'aune des aléas politiques ? », *Afrique et développement*, Volume XL, n°1, pp. 41-62.
- LOUNGOU Serge, (2014), « La destruction des villages de pêcheurs au sud de Libreville. Une opération entre impératif sécuritaire et spéculation foncière », *L'Espace politique*, vol. 22, n°1, [En ligne] : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/2997?lang=en#tocto2n3>, (Consultation, octobre 2024)
- LOUNGOU Serge, (2003), « Immigration et Xénophobie au Gabon », *Géopolitique Africaine*, n°10, pp. 255-268.
- LORENZO Gabrielli, (2007), « Les enjeux de la sécurisation de la question migratoire dans les relations de l'Union européenne avec l'Afrique. Un essai d'analyse », *Politique européenne*, 2007, n°22, pp. 149-173.
- MEYE NDONG Serges, (2017), « Le trafic des migrants, un aspect de la migration clandestine et de l'insécurité du territoire au Gabon. Le cas de la province du Woleu-Ntem », *Le Politiste*, n°2, pp. 141-170.
- MEYE NDONG Serges, (2013), *La sécurité et la défense du territoire au Gabon. Analyse géopolitique*, Thèse de doctorat, Géopolitique, Université de Reims Champagne Ardenne.
- TERMOTE Marc, (1993), « Causes et conséquences économiques de la migration Internationale : théorie et réalité », *Études internationales*, n°24, pp. 51-61.
- WHITEHOUSE Bruce, (2009), « Migrants et insécurité existentielle. Le cas de Brazzaville », *Hommes & migrations*, n°1279, [En ligne] :



<https://shs.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2009-3-page-80?lang=fr>, (Consultation, octobre 2024)

WALI WALI Christian, (2010), *Les réfugiés congolais au Gabon : modes de circulation et d'installation dans un espace frontalier*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers.

# Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES  
HUMAINES



TOGETHER WE REACH THE GOAL

**Année 3 - N°5 - Jan-2025**

**BP: 17004, Université Omar Bongo  
Libreville (Gabon)**

[revue.cra@revue-cra.com](mailto:revue.cra@revue-cra.com) / [cra.uob@gmail.com](mailto:cra.uob@gmail.com)

[www.revue-cra.com](http://www.revue-cra.com)

**ISSN : 2958-5805 (E)  
2958-5813 (P)**

**Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /  
(+33) 0647489781  
[gnkeditons.gab@gmail.com](mailto:gnkeditons.gab@gmail.com)**



ISBN : 979-8-30602-397-7

